



MAIRIE DE NANTERRE

**Sylvie CABASSOT**

Adjointe au maire,  
Vie Associative  
Accueil du public

Nanterre, le 13 septembre 2011

Madame, Monsieur le Président,

Je vous informe de la mise en ligne du formulaire de demande de subvention communale ordinaire de fonctionnement pour l'année 2012 sur le site de la ville [www.NANTERRE.fr](http://www.NANTERRE.fr) à la rubrique : **Tous citoyens / Associations / Demandes de subventions.**

Vous pouvez le télécharger et également le retirer aux horaires d'ouverture au service vie associative au 4<sup>ème</sup> étage de la Tour A ou à la maison des associations.

L'instruction des demandes de subvention de fonctionnement des associations s'inscrit dans la procédure globale de préparation budgétaire de la ville. Pour cette raison vous devez retourner deux exemplaires de cet imprimé ainsi que le formulaire « organisme demandeur » par email ([vie.associative@mairie-nanterre.fr](mailto:vie.associative@mairie-nanterre.fr)) ou courrier au service de la vie associative (130, rue du 8 mai 1945) au plus tard le **28 octobre 2011**.

Toutes les demandes feront l'objet d'une instruction identique par les différentes directions municipales en fonction de l'objet principal de votre association. Les élus, en lien avec les responsables de service feront des propositions de subvention examinées par une commission qui comprend également les chefs de projet et les responsables de l'animation du Conseil de Quartier. Cette phase d'instruction précédera la séance du Conseil Municipal consacrée au vote du budget.

A cet effet, **je vous communique avec la fiche d'accompagnement, les critères présidant aux aides aux associations, à partir de trois entrées principales.**

Le mandatement de votre subvention se fera après le vote du conseil municipal vraisemblablement en mars 2012, sous la condition que votre dossier de demande soit complet. C'est pourquoi je vous demande de suivre scrupuleusement **les instructions de la fiche.**

Je vous rappelle qu'il vous est possible de consulter la liste des associations qui ont été subventionnées au Budget Primitif 2011 ainsi que les subventions par secteur d'activité depuis 4 ans, sur le site web de la ville.

Dans l'attente de la réception de votre dossier et de l'étude de vos projets, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur le Président, mes salutations les plus chaleureuses.

Sylvie CABASSOT

PJ : Fiche d'accompagnement